

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	12 décembre 2015	Nombre de conseillers
Date d'affichage de la convocation :	12 décembre 2015	communautaires
		En exercice: 50
		Présents : 41
		Votants : 48

Séance du 18 décembre 2015

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le dix-huit décembre deux mille quinze à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, M. Laurent RIOTTE, M. Patrick LEMAISTRE, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Serge PERRIER, M. Bernard MORAIN, Mme Frédérique COLAS (absente de 20 h 00 à 20 h 20), M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Yann CHANDIVERT, M. Benoit HERR, M. Jean PARMENTIER, M. François JACQUET, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Daniel EMERY, M. Jean-Pierre BAUSSART, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER,

ETAIENT ABSENTS :

Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Patrick LEMAISTRE,
M. Yannick VILLAIN, procuration à Mme Marie-Hélène GOUEDARD,
M. Patrice CHASSERY, procuration à M. Claude PERREAU,
M. Gérard VERGNAUD, suppléé par M. Serge PERRIER,
Mme Ludivine DUFOUR, procuration à M. Nicolas SORET,
M. Jacques COURTAT, procuration à Mme Corinne BALLANTIER,
Mme Emilie LAFORGE, procuration à M. François JACQUET,
M. Guy BOURRAS, procuration à M. Bernard DUGOURGEOT,
M. Lionel BOUTIN, suppléé par M. Daniel EMERY,
Mme Isabelle MICHAUD,
M. Gilles-Maxime POIBLANC,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Décision modificative n° 1 au budget annexe « piscine », exercice 2015

FI/2015/73	Conseil communautaire du 18 décembre 2015
------------	--

Objet : Décision modificative n° 1 au budget annexe « piscine », exercice 2015

CONSIDERANT la nécessité de procéder à des ajustements, la présente décision modificative au budget annexe « piscine » est proposée pour l'exercice 2015,

VU l'avis favorable émis par la commission des finances, réunie le 9 décembre 2015,

VU la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires, du 10 décembre 2015,

CONSIDERANT que cette décision ne comprend que les chapitres et articles modifiés et se présente comme suit :

Dépenses de fonctionnement	16 500,00
Chapitre 012 : Charges de personnel	21 500,00
Article 6332 Cotisations FNAL	72,00
Article 64111 : Rémunérations personnel titulaire	6 000,00
Article 64112 : NBI, supplément familial	1 728,00
Article 64131 : Rémunérations personnel non titulaire	10 000,00
Article 6451 : Cotisations URSSAF	3 700,00
Chapitre 011 : Charges à caractère général	-5 000,00
Article 6156 : Maintenance	-5 000,00
Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	-20 000,00
Chapitre 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	20 000,00
article 6811 Dotations aux amortissements	20 000,00

Recettes de fonctionnement	16 500,00
Chapitre 74 : Dotations et participations	16 500,00
Article 7488 Subvention d'équilibre du budget principal	16 500,00

Dépenses d'investissement	0,00
Chapitre 20 : immobilisations incorporelles	3 000,00
Article 2031: Nouvelle imputation des frais d'études et de maîtrise d'œuvre pour le changement des menuiseries de la piscine	3 000,00
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	-3 000,00
Article 2135 : changement d'imputation des frais d'études et de maîtrise d'œuvre pour le changement des menuiseries de la piscine	-3 000,00

Recettes d'investissement	0,00
Chapitre 021 Virement en provenance du fonctionnement	-20 000,00
Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert en sections	20 000,00
Article 28188 Amortissement des immobilisations	20 000,00

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE chapitre par chapitre la décision modificative au budget annexe
« piscine » de la communauté de communes du jovinien, pour l'exercice
2015

AUTORISE le président ou son représentant à signer tout document relatif à
cette décision modificative au budget annexe « piscine » 2015.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Date de réception
par la Préfecture : 7/01/16

date de publication : 8/01/16



